Autorisation parentale 2016-2017
Transport Mercredi

Photo

Nom et prénom de l'enfant : …….

Date et lieu de naissance : …….

Association : ……

Responsable de l'enfant :

Nom et prénom : …….....

Adresse : .....

Code postal : ……. **Ville :** ……

Téléphone domicile : …….

Téléphone travail : ……

Portable : ……

Règlement :

- Tous les mercredis après-midi sauf pendant les vacances, les jours fériés et jours d'école pour le premier circuit.
- L'enfant doit avoir au minimum 6 ans.
- La communauté de communes de Canisy est responsable de l'enfant uniquement dans le car.
- Les parents devront être à l'heure pour récupérer leur enfant. La responsabilité de la communauté de communes ainsi que celle des associations ne pourra en aucun cas être mise en cause, à la descente du car de l'enfant.
- En cas d'intempéries (neige, verglas, etc…) et pour tous renseignements appeler le service animation du canton de Canisy au 02.33.57.10.81
- L'inscription ne sera effective qu'après nous avoir retourné ce document rempli

Document à renvoyer à : Communauté de Communes de Canisy, 71 Zone Artisanale, 50750 Canisy
ou à redonner à : Xavier LESECQ ou Cyrille DOUBLET

Trajets : Première tournée ☐ Deuxième tournée ☐

Aller :
Point de départ : …… …..… ***Point d'arrivée :*** …….

Retour :
Point de départ : ……

Je soussigné Madame ou Monsieur …….. autorise mon enfant ……. A prendre le car lors du trajet indiqué ci-contre. Je reconnais avoir pris connaissance des conditions d'inscription.

A, …….. Le, …… signature du représentant légal de l'enfant